

DEES - UCA2 - Parlement européen

Un nouveau qcm PrepaDEES pour préparer dans de bonnes conditions l'épreuve de l'examen de la FEDE UE A - UCA2 ... Ce QCM s'adresse à l'ensemble de ceux qui préparent un diplôme européen d'études supérieures: Deesma, deescom, deesgest, deesinf, deesmi, deesarh, deesweb, etc.

1) Laquelle de ces institutions n'exerce que des fonctions facultatives ?

- a) Parlement européen
- b) Cour de justice
- c) Comité des régions
- d) Cour des comptes

2) Quel pays a introduit en 2004 une demande d'adhésion à l'Union européenne ?

- a) Croatie
- b) Turquie
- c) Bulgarie
- d) Ancienne République Yougoslave de Macédoine

3) Lequel des programmes suivants n'est pas prévu dans le programme pluriannuel d'action dans le domaine de l'énergie (2003-2006) ?

- a) SAVE
- b) Coopener
- c) Alternier
- d) Galileo

4) Quelle est la « ville européenne de la culture » en 2006 ?

- a) Cork
- b) Patras
- c) Athènes
- d) Luxembourg

5) Quelle affirmation est fautive ?

- a) La banque centrale européenne est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banques (en euro)
- b) La banque centrale européenne est seule compétente pour l'émission des pièces en euro
- c) La banque centrale européenne est dotée de la personnalité juridique
- d) La banque centrale européenne a son siège à Francfort

6) Quelle institution est seule compétente pour la nomination du Médiateur européen ?

- a) Le conseil
- b) La commission
- c) Le parlement
- d) La cour de justice

7) L'organisation de coopération et de développement économiques (ODE) compte au 1^{er} septembre 2005 :

- a) 25 états membres
- b) 26 états membres
- c) 27 états membres
- d) 30 états membres

8) Au sens du traité CE, la Communauté compte actuellement.....

- a) Trois institutions
- b) Quatre institutions
- c) Cinq institutions
- d) Sept institutions

9) Lequel des programmes suivants ne concerne pas la formation professionnelle ou l'éducation ?

- a) Leonardo da Vinci
- b) Socrates II
- c) Tempus III
- d) LIFE

10) Laquelle de ces affirmations est fautive la citoyenneté de l'Union donne aux citoyens le droit....

- a) De circuler et de séjourner librement dans les autres Etats membres
- b) De s'adresser au Médiateur européen
- c) De se porter candidat aux élections du parlement national dans le pays où ils résident
- d) De voter pour les élections municipales du pays où ils résident, même s'ils n'ont pas la nationalité de ce pays

REPONSES

1>C 2>D 3>D 4>B 5>B 6>C 7>D 8>C 9>D 10>C